

Travailleurs de Boston, connaissez vos droits !

Vous avez droit à un salaire équitable .

Salaire minimum : Dans le Massachusetts, tous les travailleurs, quel que soit leur statut d'immigration, sont présumés être des employés et, à quelques exceptions près, les employés doivent percevoir le salaire minimum de l'État de \$15.00 l'heure et un taux de service (appliqué aux travailleurs qui fournissent des services aux clients et qui gagnent plus). plus de \$20 par mois en pourboires) de \$6.75 l'heure. Les travailleurs des services doivent toucher au moins le salaire minimum lorsque les pourboires et les salaires sont combinés. Après 6 heures de travail, vous devez bénéficier d'une pause repas de 30 minutes (mais elle n'est pas payante). Vous devriez être payé 1 ½ fois votre taux horaire pour toute heure travaillée au-delà de 40 heures par semaine ; il existe quelques professions dans lesquelles une prime pour heures supplémentaires n'est pas requise.

Salaire vital: L'ordonnance sur l'emploi, le salaire de subsistance et le salaire dominant à Boston (La Boston Jobs, Living Wage and Prevailing Wage Ordinance) exige que tous les travailleurs fournissant du travail dans le cadre d'un contrat de service ou de sous-traitance avec la ville de Boston pour \$25 000 ou plus, ou pour un bénéficiaire direct d'une aide de la ville de \$100 000 ou plus, reçoivent un un salaire vital d'au moins \$16,38 l'heure (mis à jour chaque année en juillet). Si votre employeur ne vous a pas payé ce taux minimum, vous avez le droit de déposer une plainte pour un salaire décent en appelant le 617-918-5499 ou via [le formulaire en ligne](#) sur boston.gov/wage-theft . Veuillez noter que seuls les employeurs à but lucratif qui emploient au moins 25 employés équivalents temps plein (ETP) et les employeurs à but non lucratif qui emploient au moins 100 ETP qui ont obtenu un contrat de service, un sous-contrat de service ou une aide (c'est-à-dire des subventions, des prêts) , incitations fiscales, subventions et remise de prêt) de la ville de Boston sont couverts par cette ordonnance.

Salaire en vigueur: Si vous travaillez sur un projet de travaux publics, vous devez percevoir le salaire en vigueur qui est supérieur au salaire minimum. À Boston, si vous fournissez de la main-d'œuvre dans le cadre d'un contrat municipal pour des services de nettoyage et de sécurité qui a fait l'objet d'un appel d'offres après le 1er juillet 2021, vous devez percevoir le taux de salaire en vigueur fixé par le Département des normes du travail du Massachusetts. Si vous travaillez dans le cadre d'un contrat municipal pour des services de nettoyage ou de sécurité et pensez que vous n'avez pas reçu le salaire en vigueur, déposez une plainte en appelant le 617-918-5499 ou via le formulaire en [ligne](#) sur boston.gov/wage-theft .

Si votre employeur ne vous paie pas toutes les heures travaillées, vous paie en dessous du salaire minimum ou à un taux erroné, c'est **du vol de salaire**. Si vous pensez que votre employeur a enfreint les lois du Massachusetts sur les salaires et les heures de travail et/ou que vous êtes victime d'un vol de salaire, vous pouvez déposer une plainte auprès de la Fair Labor Division en visitant mass.gov/ago/fld ou en appelant le [617-727-3465](tel:617-727-3465) . .

Les plaintes pour vol de salaire sont partagées avec le Boston Licensing Board qui peut tenir une audience ou des mesures disciplinaires contre les employeurs cherchant à obtenir une licence ou un renouvellement (service de restauration, service d'alcool, hébergement, salles de billard, pistes de bowling et divination).

Vous avez droit à un lieu de travail sûr et sain .

La loi sur la sécurité et la santé au travail (OSHA) vous donne droit à un lieu de travail sûr, quel que soit votre statut de documentation. Votre employeur doit garder votre lieu de travail exempt de risques connus pour la santé et la sécurité. Vous avez le droit de dénoncer les dangers **sans crainte de représailles** . Vous avez également le droit de:

- Recevez une formation sur la sécurité et la santé au travail dans une langue que vous comprenez.

- Travaillez sur des machines sûres.
- Recevez l'équipement de sécurité requis, comme des gants ou un harnais et une ligne de vie en cas de chute.
- Soyez protégé des produits chimiques toxiques.
- Demandez une inspection OSHA et parlez à l'inspecteur.
- Signalez une blessure ou une maladie et obtenez des copies de votre dossier médical.
- Examiner les dossiers d'accidents et de maladies liés au travail.
- Consultez les résultats des tests effectués pour détecter les dangers sur le lieu de travail.

Si vous êtes un employé du secteur privé, découvrez vos droits et comment et quand déposer une plainte auprès de l'OSHA en visitant [osha.gov/workers](https://www.osha.gov/workers) ou en appelant le 617-565-6924 .

Si vous êtes un employé d'un État, d'une municipalité ou d'un comté, visitez [mass.gov/workplace-safety-and-health-program-wshp](https://www.mass.gov/workplace-safety-and-health-program-wshp) ou appelez le 508-616-0461.

Vous avez droit à des indemnités d'accident du travail si vous êtes blessé au travail .

L'indemnisation des accidents du travail est un type d'assurance qui doit être payée par votre employeur. Si vous êtes blessé ou malade au travail, votre employeur est tenu d'informer sa compagnie d'assurance contre les accidents du travail de ce qui vous est arrivé. Le nom et le numéro de téléphone de la compagnie d'assurance contre les accidents du travail doivent être affichés au travail. Vous êtes couvert par cette loi, quel que soit le nombre d'heures que vous travaillez ou l'emploi que vous occupez, même si vous êtes payé en espèces, et quel que soit votre statut d'immigration.

Vous avez droit à:

- Paiement des frais médicaux pour la blessure ou la maladie même si vous continuez à travailler.
- 60% de votre salaire hebdomadaire moyen si vous êtes incapable de travailler pendant 5 jours ou plus,
- Frais de transport raisonnables pour les visites médicales.
- Paiement si vous ne pouvez pas retourner au travail en raison de la blessure.
- Paiement pour perte d'audition, cicatrices, perte d'yeux ou de membres.

Pour plus d'informations sur vos droits à l'indemnisation des accidents du travail et sur la façon de déposer une réclamation, visitez [mass.gov/workers-compensation-for-injured-workers](https://www.mass.gov/workers-compensation-for-injured-workers) ou appelez le 617-727-4900.

Vous avez droit à un lieu de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de représailles .

La loi du Massachusetts interdit de traiter injustement les gens en raison de leur appartenance à une « classe protégée ». *Les lois du Massachusetts sur la discrimination (Massachusetts employment discrimination laws) en matière d'emploi s'appliquent aux employeurs de six employés ou plus et à tout employeur d'un travailleur domestique, quelle que soit sa taille.* Il est interdit aux employeurs de discriminer leurs employés sur la base de la race, de la couleur, de la croyance religieuse, de l'origine nationale, de l'ascendance, du sexe, de l'identité de genre, de l'âge, du casier judiciaire (enquêtes uniquement), du handicap (handicap), de la maladie mentale, des représailles, du harcèlement sexuel, de l'orientation sexuelle, le personnel militaire actif et la génétique. En outre, les employeurs ont la responsabilité positive d'accorder un congé parental aux parents biologiques et adoptifs. Votre employeur doit également avoir une politique écrite contre le harcèlement sexuel.

Si vous estimez avoir été traité injustement en raison de votre classe protégée, vous pouvez déposer une plainte pour discrimination auprès de :

- La Commission du Massachusetts contre la discrimination sur [mass.gov/file-a-complaint-of-discrimination](https://www.mass.gov/file-a-complaint-of-discrimination) ou 617-994-6000.
- Division des droits civils du procureur général du Massachusetts sur [mass.gov/how-to/file-a-civil-rights-complaint](https://www.mass.gov/how-to/file-a-civil-rights-complaint) ou 617-963-2917.

- La Coalition pour l'égalité des chances en matière d'emploi [eeoc.gov/how-file-charge-employment-discrimination](https://www.eeoc.gov/how-file-charge-employment-discrimination) ou 1-800-669-4000 .

Vous avez droit aux congés de maladie accumulés.

La loi sur les congés de maladie gagnés exige que la plupart des travailleurs du Massachusetts aient le droit de gagner et d'utiliser jusqu'à 40 heures de congé de maladie protégé par leur emploi par an pour prendre soin d'eux-mêmes et de certains membres de leur famille. Les travailleurs doivent gagner au moins une heure de congé de maladie acquis toutes les 30 heures travaillées. Les employeurs comptant 11 employés ou plus doivent accorder des congés de maladie payés. Les employeurs de moins de 11 employés doivent accorder des congés de maladie acquis, mais ceux-ci n'ont pas besoin d'être payés. La loi sur les congés de maladie gagnés est appliquée par le bureau du procureur général du Massachusetts. Visitez mass.gov/ago/earnedsicktime pour plus d'informations sur la façon d'utiliser vos congés de maladie gagnés. Si votre employeur refuse que vous ayez gagné des congés de maladie ou exerce des représailles contre vous pour avoir utilisé vos congés de maladie, vous pouvez déposer une plainte auprès de la Division du travail équitable (Fair Labor Division) à l'adresse mass.gov/ago/fla ou au 617-727-3465.

Travailler avant 18 ans.

Les lois fédérales et étatiques sur le travail des enfants limitent le nombre d'heures que les jeunes de moins de 18 ans peuvent travailler et les types d'emplois qu'ils peuvent occuper. La loi de l'État exige également que les employeurs aient dans leurs dossiers des permis de travail pour les jeunes (permis de travail) pour tous les travailleurs de moins de 18 ans. Dans le Massachusetts, les enfants de moins de 14 ans ne peuvent pas travailler, sauf dans des cas très limités. Pour plus d'informations, visitez mass.gov/working-under-18 .

Les travailleurs domestiques ont aussi des droits.

Les travailleurs domestiques ont droit au salaire minimum, aux heures supplémentaires, aux congés et à d'autres protections. Vous êtes un travailleur domestique si vous effectuez des travaux domestiques au domicile d'une autre personne sans lien de parenté avec vous. Les services domestiques comprennent, sans s'y limiter: l'entretien ménager, le nettoyage et la gestion de la maison, la garde d'enfants, la compagnie à domicile et autres soins. En vertu de la législation de l'État, il existe des règles supplémentaires et des protections supplémentaires pour les travailleurs domestiques en matière de conditions de travail et de vie. Apprenez-en davantage sur mass.gov/ago/dw . Si vous avez des questions sur vos droits, appelez la hotline du bureau du procureur général de la Fair Labor Division au 617-727-3465.

La politique d'emploi des résidents de Boston (Boston Residents Jobs Policy, BRJP) exige que les emplois sur les projets de construction de la ville de Boston soient attribués aux résidents, aux personnes de couleur et aux femmes .

La politique d'emploi des résidents de Boston (Boston Resident Jobs Policy) exige que les projets de développement privés de plus de 50 000 pieds carrés et tout projet de développement public répondent aux normes d'emploi suivantes :

- Au moins 51% du total des heures de travail des compagnons/travailleurs qualifiés et 51% du total des heures de travail des apprentis dans chaque métier doivent être confiés à des résidents de Boston.
- Au moins 40% du total des heures de travail des compagnons/travailleurs qualifiés et 40% du total des heures de travail des apprentis dans chaque métier doivent être consacrés aux personnes de couleur.
- Au moins 12% du total des heures de travail des compagnons/travailleurs qualifiés et 12% du total des heures de travail des apprentis dans chaque métier doivent être consacrés à des femmes.

Inscrivez-vous à la Boston Residents Jobs Policy Jobs Bank pour obtenir des informations sur les besoins d'embauche sur les projets à venir sur jobsbank@boston.gov .

Pour en savoir plus sur les programmes d'apprentissage syndicaux, visitez gbbtu.org/join-the-greater-boston-building-trades-unions/ .

Pour en savoir plus sur les programmes syndicaux de pré-apprentissage, rendez-vous sur buildingpathwaysma.org/pre-apprenticeship-program/ .

Avez-vous été mal classé?

Dans le Massachusetts, la plupart des personnes qui travaillent ou fournissent des services sont considérées comme des employés au sens de la loi. Cela signifie qu'ils ont droit au salaire minimum, aux heures supplémentaires et à d'autres protections. Les employeurs qui classent à tort leurs employés comme entrepreneurs indépendants s'exposent à des poursuites pénales ou à des sanctions civiles. Un employeur qui classe une personne comme entrepreneur indépendant plutôt que comme employé doit démontrer que le travail : (1) se fait sans la direction et le contrôle de l'employeur; et (2) est effectué en dehors du cours habituel des affaires de l'employeur; et (3) est effectué par quelqu'un qui possède sa propre entreprise ou métier indépendant et qui effectue ce type de travail.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur mass.gov/service-details/independent-contractors .

Si vous pensez que vous êtes classé à tort comme entrepreneur indépendant, vous pouvez déposer une plainte salariale auprès du bureau du procureur général en visitant mass.gov/ago/fairlabor .

Le trafic de main d'œuvre est illégal !

Le trafic de main-d'œuvre se produit lorsqu'une personne utilise des menaces ou des préjudices (y compris financiers) pour forcer quelqu'un à effectuer un travail. C'est ce qu'on appelle également les services forcés et c'est un crime dans le Massachusetts. Quiconque oblige une autre personne à travailler de cette manière ou profite de ce travail s'expose à une peine d'emprisonnement et à des amendes. Les entreprises qui commettent du trafic de main-d'œuvre peuvent être condamnées à une amende pouvant aller jusqu'à un million de dollars.

Pour plus d'informations sur le trafic de main-d'œuvre, visitez mass.gov/info-details/labor-trafficking . Si vous pensez être victime de traite ou si vous souhaitez déposer un rapport, appelez le Centre national de ressources sur la traite des êtres humains (National Human Trafficking Resource Center) au 888-373-7888 ou appelez la Ligne téléphonique du procureur général sur le travail équitable (Attorney General's Fair Labor hotline) au 617-727-3465.

Vous avez le droit de vous organiser!

Vous pouvez vous joindre à vos collègues pour participer à une gamme d'activités sur des questions professionnelles qui vous intéressent, notamment si vous souhaitez être représenté par un syndicat. Les employeurs ne peuvent pas vous menacer, faire de la discrimination ou prendre des mesures contre vous pour avoir organisé ou discuté avec vos collègues des conditions de travail.

Pour information ou pour déposer une plainte, contactez :

- Le Conseil national des relations du travail au 866-667-NLRB (866-667-6572) ou NLRB.gov .
- Le bureau de la région 1 à Boston au 617-565-6700.

Pour plus d'informations, visitez boston.gov/workers-rights .